

quelques cas, la masse disjointe par la crevasse n'est pas assez considérable pour causer beaucoup de dommages, si elle se détachait, mais comme les plans d'adhérence, le long desquels les crevasses se développent, plongent vers le front de l'escarpement, en donnant au massif la forme d'un cône renversé, ceux-là seuls qui se trouvent près du front peuvent s'ouvrir, le poids d'une grande masse tendant à garder le joint bien fermé. La surface du sommet étant couverte d'un gravier grossier, une crevasse bien ouverte seule y peut être visible; d'où il suit qu'il peut arriver qu'une crevasse dangereuse en arrière du front, et le long de laquelle un énorme glissement peut se produire, existe sur la surface sans être découverte, même au moment où le glissement est sur le point de s'effectuer.

“ Les crevasses de l'épaulement nord sont une preuve qu'on ne peut avoir confiance dans sa solidité, et les mouvements récents que ces crevasses indiquent, peuvent bien être attribués à l'effet désagrégeant des travaux miniers qui ont été dernièrement poursuivis, dans le voisinage de la base de cet épaulement.

“ En présence de ces faits, je ne puis m'empêcher de conclure que les travaux de l'exploitation minière sont trop dangereux pour qu'on en tolère la continuation. J'ai la ferme conviction que l'on ne peut plus se permettre d'en agir à sa guise en ce qui concerne cette montagne.

“ Un glissement considérable interromprait toute communication par voie ferrée et fermerait les mines à l'ouest de Frank. Il pourrait obstruer permanemment la passe. La ville de Frank serait rasée, il en résulterait une épouvantable perte de vies. Ce sont là les risques que l'on affronté, en s'attaquant aux fondations de cette montagne. C'est une imprudence que d'avoir exécuté ce que l'on a exécuté dernièrement, en fait de travaux miniers. On a signalé cette imprudence avant que les travaux ne fussent commencés, et l'état aggravé de la montagne à la Tortue, comme comparé à celui dans lequel elle était l'année dernière, prouve que l'opinion exprimée alors était bien fondée. On ne peut, avec sécurité, continuer les travaux d'extraction, dans les couches situées près de la base de la montagne à la Tortue”.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Lettre datée à Ottawa, le 3 novembre 1910, adressée à M. John Stocks, sous-ministre, Département des Travaux Publics, Edmonton, Alberta.